

RWANDA



Assistants de langue française

Fiche-destination 2025-2026


IMPORTANT :

Le programme des assistants de langue permet une mobilité **pré-professionnalisante**. Pour cette raison, il est impératif de **préparer votre projet** (choix de la destination, financement, etc.).

Toute candidature vaut **engagement**. Les désistements éventuels devront être justifiés, sous peine de ne plus pouvoir postuler au programme ultérieurement.

Seuls France Éducation international et les instances étrangères décident du choix des étudiants retenus. L'inscription au programme n'implique pas nécessairement sa sélection.

Nombre de postes offerts	À titre indicatif, 5 postes ont été proposés en 2024-2025.
Critères d'éligibilité spécifiques au Rwanda	<ul style="list-style-type: none"> • Nationalité : française ; • Age : 23 • Niveau de langue : B2 en anglais ; • Statuts acceptés : tous ; <ul style="list-style-type: none"> • Scolarité secondaire : Avoir effectué sa scolarité secondaire (collège et lycée) dans un établissement français en France ; • Niveau d'études demandé et disciplines acceptées : Avoir validé au minimum une L3 au moment du dépôt du dossier ; toutes disciplines acceptées. <p>Les candidats non étudiants doivent se référer à la procédure indiquée dans la rubrique 3 « Vous n'êtes plus étudiant(e) et n'êtes plus en contact avec vos professeurs » du site internet de France Éducation international.</p>
Villes ou régions d'affectation	Kigali ou éventuellement grandes villes de province
Établissements	Écoles maternelles, primaires, secondaires. Langues d'enseignement dans le système éducatif rwandais : anglais, français, kinyarwanda. Les assistants peuvent intervenir dans des classes francophones en appui de l'enseignant. <i>Les candidats souhaitant intervenir exclusivement en FLE doivent l'indiquer dans leur lettre de motivation.</i>
Calendrier	<p>Publication des résultats France Éducation international informera les étudiants de la suite donnée à leur candidature à partir du mois de mai 2025.</p> <p>Contrat 9 ou 10 mois (1^{er} septembre ou 1^{er} octobre - 30 juin) selon les écoles</p>
Temps de travail et de congés	16 heures par semaine (face aux élèves, hors temps de préparation). Congés selon le calendrier scolaire local.

Rémunération et aides	<p>Rémunération 400.000RWF minimum</p> <p>Installation Les établissements d'accueil pourront mettre un logement à la disposition de l'assistant recruté. Les frais de transport, de repas et de logement sont à la charge des assistants.</p>
Statut de l'assistant	L'assistant a le statut d'employé de l'établissement d'affectation
Permis de travail et visa	Type de visa : <i>Visa de travail</i> Frais de visa et démarches pour l'obtention du visa : à la charge de l'établissement d'accueil
Couverture sociale	L'assistant devra contracter une assurance médicale le couvrant pour la durée de son contrat. Il est très fortement recommandé de souscrire une assurance responsabilité civile, une assurance prévoyant le rapatriement et une mutuelle couvrant les frais d'hospitalisation.
Formation	France Éducation international met à disposition des futurs assistants de langue française un module de formation en ligne , gratuit, disponible à tout moment sur la plateforme FEi+ .
Liens utiles	Ambassade de France au Rwanda : https://rw.ambafrance.org/ Ministère de l'Europe et des affaires étrangères : https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/rwanda/ Réseaux sociaux : 
Reconnaissance de l'expérience	Certaines universités reconnaissent l'expérience d'assistant de langue française à l'étranger, notamment par l'octroi de crédits ECTS. Renseignez-vous auprès de votre UFR ou département et sur le site internet de France Éducation international.
Renouvellement de contrat	Il est possible de faire une demande de renouvellement de contrat.
Témoignages	De nombreux témoignages d'assistants de langue sont disponibles sur le site internet de France Éducation international .

Contact : assistant@france-education-international.fr

En raison du grand nombre de courriels que nous recevons, les questions traitées sur les fiches destinations ou sur le Robot conversationnel ne seront pas prioritaires.